

avril 2011

Legallais

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Distribution](#) / [Fedis](#)

La communauté Legallais trace sa diagonale



Du 30 mars au 8 avril, Legallais a

organisé un grand relais sportif associant ses salariés et ses fournisseurs pour relier son siège de Caen au dixième magasin qu'il vient d'ouvrir à côté de Marseille. Soit au total plus de 1 300 kilomètres parcourus à pied ou à vélo, qui permettront à Legallais, fidèle à sa philosophie d'entreprise, de reverser plus de 10 000 euros à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.

« C'est la diagonale du fou... » résume Philippe Casenave-Péré, Président de Legallais. Image d'un défi, pourtant pas si fou qu'il n'en a l'air, et qui en tous les cas reflète bien la démarche d'une entreprise qui revendique sa différence sur le marché, du moins une façon de ne pas faire tout systématiquement comme les autres.

Fédérer les salariés

Reliant Caen à Marseille, l'idée du Relais Legallais qui, entre le 30 mars et le 8 avril, a conduit sur les routes de France des salariés du groupe de distribution, a été au départ lancée un peu au hasard. Legallais ouvrant son dixième point de vente à Géménos, pourquoi ne pas acheminer symboliquement un colis, depuis sa prise de commande à Hérouville-Saint-Clair, à côté de Caen, jusqu'au nouveau magasin situé à 1 300 km de là ? « Cette idée lancée comme un défi est devenue une opération destinée d'abord à fédérer les salariés et leur montrer qu'ils appartiennent tous à la même entreprise » poursuit Philippe Casenave-Péré. Aujourd'hui, Legallais s'appuie en effet sur 600 salariés dont les deux tiers sont basés en Basse-Normandie, au niveau du siège d'Hérouville-Saint-Clair ou du centre logistique de Saint-André-Sur-Orne. Les autres se répartissent dans les différents points de vente du groupe à Caen, Rouen, Rennes, Paris 12, Rennes, Lyon, Tours, Lille, Mantes la Jolie, Saint-Denis et Marseille.

Peu à peu, cette initiative a pris également l'envergure d'une opération de communication vis-à-vis de l'extérieur et s'est inscrite dans une démarche humanitaire. Pour chaque kilomètre parcouru par chaque participant, l'entreprise reverse un euro à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Au final, plus de dix mille euros devraient ainsi être récoltés et permettre le financement de

l'opération du cœur d'un enfant. « Le travail de cette association est très concret. Sans opération, l'enfant ne peut vivre mais quand elle a lieu, l'opération réussit pratiquement à chaque fois ».

Un défi sportif et humain

Stéphane Diagana, parrain de l'opération, a parcouru à vélo les 13 kilomètres du prologue le 30 mars dernier, aux côtés de Philippe Casenave-Péré et des salariés du siège et de l'entrepôt. Le champion du monde de 400 m haies (Athènes en 1997) et champion d'Europe (Munich en 2002) a participé également à la dernière étape du Relais et inauguré le point de vente de Géménos le 8 avril dernier.

Ouvrant l'événement, ce prologue a été l'occasion d'associer tous les salariés de l'entreprise souhaitant participer à l'aventure, mais aussi leurs familles et des anciens salariés du groupe. Motivés par le défi sportif, le sentiment d'appartenance à l'entreprise ou le projet humanitaire, quelque 250 personnes ont ainsi acheminé à pied ou à vélo, sur 13 kilomètres le fameux colis, depuis le siège d'Hérouville, où se situe notamment le centre d'appel, jusqu'au centre logistique de Saint-André-sur-Orne. Le 30 mars au soir, 39 d'entre eux se sont lancés à vélo pour parcourir les 324 kilomètres de la première étape. Ils se sont ensuite relayés pour parcourir les dix étapes du parcours.

Chaque arrivée d'étape s'est effectuée dans un point de vente Legallais (Tours, Lyon...) ou chez un fournisseur de Legallais (Vachette, Sidamo, JPM, Sam, Spit et Delta Plus), choisi pour sa position géographique sur le parcours mais aussi en fonction de la qualité des liens noués avec l'entreprise depuis de nombreuses années. Ces derniers ont souvent profité de l'occasion pour organiser des événements sur le plan local, avec notamment des visites d'usine, des invitations pour les fournisseurs...

Une démarche durable

Cette initiative s'inscrit au cœur de la démarche, qualifiée aujourd'hui de développement durable, mais qui anime depuis toujours l'entreprise. « Je revendique un management néo-paternaliste. Les salariés ont un vrai sentiment d'appartenance à l'entreprise, d'où la présence de plusieurs générations de salariés lors de ce Relais. La communauté Legallais est une réalité » souligne Philippe Casenave-Péré.

Legallais prend d'ailleurs en compte les trois principaux piliers sur lesquels repose la notion de développement durable : la responsabilité environnementale, économique et sociétale. Côté environnemental, parmi les initiatives les plus récentes, les onze sites du groupe (siège, entrepôts, magasins) ont obtenu en 2010 la certification Iso 14 001 et l'entreprise a effectué son bilan carbone pour mesurer son empreinte écologique. « Selon les études, notre modèle, avec livraison directe au client, est moins pénalisant pour l'environnement que des trajets quotidiens, même courts, effectués par le professionnel pour se rendre dans son point de vente ».

La pérennité économique de l'entreprise est évidemment l'un des points qui importent particulièrement à Philippe Casenave-Péré. « L'entreprise, économiquement, doit tourner. C'est ce qu'elle fait depuis plus de 120 ans. On peut dire que son développement est durable... ».

Enregistrant une croissance moyenne de 10% chaque année, Legallais a ainsi réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 130 millions d'euros qui devrait avoisiner les 145 millions d'euros à la fin de l'année.

Legallais sans Bouchard

La responsabilité sociétale est un autre axe, qui tient à cœur au dirigeant. D'ailleurs, en juin, Legallais opèrera une troisième ouverture de son capital afin que la participation des salariés grimpe à 5%. « La moitié des salariés souscrivent à cette démarche. C'est une philosophie d'entreprise mais qui n'est possible que parce que nos résultats économiques sont bons ».

En fait, le Fonds Commun de Placement Entreprise pour les salariés existe depuis 2008. Sa création intervient suite aux différentes opérations survenues au niveau du capital de l'entreprise depuis 1999, après le retrait de la famille Bouchard, co-fondatrice du groupe. Philippe Casenave-Péré monte alors un LBO avec les cadres, aux côtés de la famille Legallais et du fonds d'investissement 3i. En 2007, après le départ de 3i, le capital est ouvert au management (55%), toujours aux côtés de la famille Legallais. En 2008, l'ouverture concerne cette fois l'ensemble des salariés. Et pour mieux refléter la réalité actionnariale de l'entreprise, cette dernière ne s'appelle plus, depuis mars 2011, Legallais-Bouchard mais Legallais.

Toujours dans cette approche sociétale, Legallais a créé en octobre 2010 la Fondation Entreprise Legallais. Si depuis cinq ans, suite à la création de la marque propre Legallais, 1% du chiffre d'affaires réalisé avec ces produits est reversé au profit d'actions humanitaires, le distributeur a souhaité structurer davantage sa démarche. Et ce sans doute d'autant plus que la gamme Legallais, qui représente aujourd'hui un poids « significatif » au sein du chiffre d'affaires de l'entreprise est en plein développement (environ + 25% par an). Cette fondation est ainsi dotée d'un conseil d'administration constitué de personnes extérieures à l'entreprise pour éviter tout rapport avec l'activité marchande Legallais. Le choix des opérations financées revient au Conseil, en phase bien entendu avec les valeurs et le métier de l'entreprise et en privilégiant plutôt les actions de long terme liées notamment à l'habitat social et la transmission des savoir-faire artisanaux.

Un ancrage local

Point final de ce Relais, le point de vente de Géménos se présente, avec ses 600 m² comme le plus imposant du groupe et traduit aussi sa volonté de proximité avec son environnement. Aujourd'hui, Legallais cherche avant tout à s'implanter dans les grandes villes, pour proposer bien entendu un appui local pour ses commerciaux, un stock de passage et un show-room en complément de son activité de vente à distance. « Au départ, Legallais-Bouchard était une entreprise locale. Depuis 25 ans, avec le développement de la vente à distance, l'entreprise a étendu sa couverture géographique. Le centre d'appel et l'entrepôt, peut être prochainement internet, ont peu à peu pris plus d'importance que les magasins. Aujourd'hui, plus qu'un espace de vente, le magasin est considéré comme le meilleur moyen de retrouver un ancrage local dans un contexte de dimension nationale » explique Philippe Casenave-Péré.

Une stratégie de diversification

Ce point de vente est également le premier du groupe à proposer une gamme complète en plomberie. En effet, en septembre dernier, Legallais a pris une participation minoritaire dans le capital de Raccords Services, société basée également à Caen. L'entreprise a ainsi dérogé à son modèle basé uniquement sur de la croissance interne pour mener à bien cette acquisition, qui sera menée à son terme en milieu d'année 2011. « C'est une entreprise que nous connaissons bien et qui, surtout, s'appuie sur le même business model que nous. Cette acquisition nous permet ainsi d'accélérer notre stratégie de diversification ». Réalisant un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros pour 65 salariés, Raccords Services apporte ainsi au catalogue Legallais, riche déjà de 32 000 références, quelque 10 000 références complémentaires en plomberie, secteur que ne maîtrisait pas jusqu'alors pas l'entreprise dirigée par Philippe Casenave-Péré. Elle lui offre

l'opportunité d'étendre son portefeuille de 40 000 clients à la profession des plombiers mais aussi d'accroître le panier moyen de ses clients actuels à travers une offre nouvelle.

Autre démarche de diversification, le lancement du site d'e-commerce Bricozor.com qui propose les 42 000 produits du nouveau catalogue Legallais au particulier, avec évidemment des conditions tarifaires différentes de celles qui sont proposées aux professionnels. « Le bricoleur est intéressé par les produits pointus que nous proposons. L'équipe Bricozor pourra par ailleurs compléter son offre chez d'autres fournisseurs. Nous avons déjà la logistique et le savoir-faire, c'est une avance considérable sur un marché du bricolage où la vente en ligne n'est pas encore très développée ». Cet intérêt pour le marché grand public marque également un certain retour vers les racines du groupe puisque le premier magasin historique du distributeur, en 1889, était destiné au grand public. « Aujourd'hui, ce site d'e-commerce dédié au particulier nous permet d'apprendre un nouveau métier et de continuer à cultiver notre singularité sur le marché ».

Agnès Richard



Les fournisseurs-partenaires du Relais

Le relais s'est arrêté chez Vachette, le numéro un français des systèmes de sécurité et de la quincaillerie architecturale, à Longué, le 31 mars 2011.

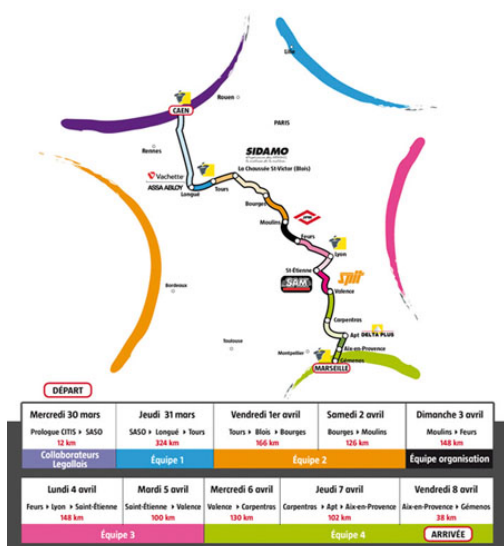
Sidamo, le spécialiste des produits abrasifs, disques diamants et équipements d'atelier pour les usages des professionnels du bâtiment et de l'industrie, a accueilli les participants à La-Chaussée-Saint-Victor (Blois), le 1er avril.

Le 2 avril. À Moulins, c'est au tour de JPM, l'expert de la sécurisation des voies d'évacuation des bâtiments réglementés : fermetures anti-panique, verrouillages électromécaniques, fermetures d'urgence, serrures et cylindres de haute sécurité.

Le 4 avril, le relais a fait étape à Saint-Etienne, chez Sam, le spécialiste de l'outillage à main professionnel.

A Valence, le 5 avril, c'est Spit le spécialiste des cloueurs, chevilles, outils électriques et résines de scellement, qui a reçu les coureurs.

Pour finir, Delta Plus, spécialiste des équipements de protection individuelle, a accueilli les participants à Apt, le 7 avril.



Le Relais Legallais en chiffres

- 1300 kilomètres parcourus
- 250 coureurs pédestres ou cyclistes, salariés ou proches de l'entreprise, lors du prologue à Caen.
- 39 coureurs cyclistes sur les dix étapes
- 186 villes ou communes traversées dans 16 départements
- un convoi d'accompagnement de six véhicules

